

## Les professionnels

L'équipe des professionnels est composée de thérapeutes, thérapeutes familiaux qui peuvent à la fois assurer des thérapies mais aussi, sur le terrain, mener des actions de prévention ou co-animer, avec des usagers bénévoles formés, des groupes de paroles. L'équipe est inscrite dans les réseaux locaux et départementaux.

L'équipe, formée à l'approche systémique, est pluridisciplinaire : médecin, psychosociologue, psychomotricien, psychologue, secrétaire comptable.

Ces professionnels sont engagés dans l'association. Ils participent avec les usagers, le conseil d'administration et les partenaires à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet associatif dans une démarche communautaire.

## Les partenaires financeurs

Caisse Primaire d'Assurance Maladie  
 Caisse d'Allocations Familiales  
 Conseil Général  
 Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale — (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents 91 – REAAP91)  
 Etat – Préfecture – Politique de la Ville  
 Mairie d'Evry  
 Région Ile de France  
 Les municipalités dans le cadre du Projet de Réussite Educative (P.R.E.)

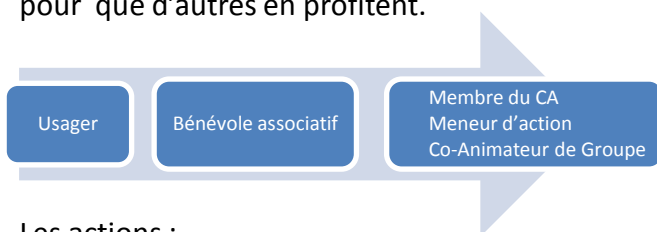
## La vie associative

Le processus d'investissement des usagers est progressif.

La première étape : **franchir la porte** à la recherche d'un lieu d'écoute et de paroles, pour prendre le temps et affronter ses difficultés.

Ensuite **participer** à d'autres activités proposées.

Et pour finir **s'investir** et faire vivre l'association pour que d'autres en profitent.



Les actions :

### ➤ **Le journal « Paroles »**

Petit journal qui paraît 3 fois par an envoyé à tous les usagers qui sont passés à Pause

### ➤ **Le Livre Voyageur**

Des livres lus et appréciés par un membre de Pause et qui sont empruntés, lus et transmis

### ➤ **La fête de la parole**

Une soirée de juin où tous les membres actifs de Pause se retrouvent

### ➤ **Les soirées Pause**

Thèmes choisis et affiches préparées par une commission d'usagers

➤ ...

Le **Conseil d'Administration** est composé :

- De membres personnes morales représentant nos partenaires
- De membres personnes physiques qui pour certain(ne)s ont participé eux-mêmes aux activités

## Le processus d'évaluation

Nous avons lancé, en septembre 2002, un questionnaire pour une évaluation en direction des personnes ou des familles participant à une activité de Pause. Ce questionnaire a été bâti par le Conseil d'Administration et l'Equipe de professionnels de l'association. Cette évaluation s'effectue entre 3 et 6 mois après la fin du suivi.

Cette auto-évaluation a un double objectif :

- Permettre aux personnes d'évaluer le chemin parcouru
- Permettre à l'association d'adapter et d'améliorer les services proposés

## La Charte

**L'**association Pause s'est constituée à la suite d'une réflexion entre des partenaires des champs médical, social et éducatif.

**Quelles** que soient les difficultés rencontrées, toute personne a des ressources.

**La** possibilité de parler de sa situation et d'être entendue permet la mobilisation de celles-ci.

**Pause** facilite l'accessibilité à la parole et à l'écoute de tous, sans aucune discrimination.

**Dans** le prolongement d'une parole accueillie, Pause propose aux personnes un autre regard, un autre angle de vue pour permettre un cheminement.

**C'**est ensemble que salariés et bénévoles militants s'engagent dans ce projet.

**Les** usagers sont acteurs de leur propre vie. Leur cheminement personnel les aide à aller mieux. Ils peuvent aussi devenir acteurs de la vie associative pour partager avec d'autres leurs richesses.

**Dans** le cadre de cette démarche, Pause propose un accompagnement des personnes dans des situations de crise ou de détresse, afin d'éviter qu'elles s'y enferment ou les répètent.

**Cet** accompagnement est fondé sur une parole accueillie, partagée, mise en valeur. Pause ne fait pas de prise en charge médicale ou sociale.

**Pause** assure la confidentialité à tout usager.

**Les** intervenants travaillent en équipe et non pas isolement.

**Les** prestations sont gratuites, par principe. Les participations financières qui pourraient être demandées n'ont pas un caractère obligatoire.

**Une** présence active dans les réseaux de proximité permet de développer un partenariat de confiance.

**Pause** s'adresse à l'ensemble des habitants du département de l'Essonne.

**Les** différentes activités sont évaluées par les acteurs, intervenants et usagers.